



Formation 405 :

Intitulé de la formation :

Création cabinet conseil en reprise d'entreprise

Identifiant interne : CPF_EC_PERS_CERTDEb

Pré requis :

Aucun

Objectifs de la formation :

- Maîtriser les bases techniques comptables, juridiques, fiscales, d'évaluation d'entreprise, financières pour réaliser les missions
- Savoir vendre ses missions aux clients
- Maîtriser les techniques de négociation d'entreprise

L'accès au catalogue de 11 parcours de formation enregistrés en vidéo est ouvert pour 6 mois en illimité. Pendant ces six mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle comprend 2 types de ressources pédagogiques qui se complètent :

- 1- 11 parcours de formation. Les parcours sont étudiables sur une plateforme de e-learning ludique, pendant 6 mois, 24h/24 et en illimité par le porteur de projet.
 - Savoir se présenter pour faire bonne impression comme consultant
 - Maîtriser les attitudes nécessaires en situation de négociation commerciale
 - Comprendre les spécificités de la vente de services aux entreprises, mettre en place une démarche de vente de services B to B
 - Vendre des missions de conseil aux créateurs d'entreprises
 - Conseiller un porteur de projet en amont de sa reprise de fonds de commerce ou de PME
 - Conseiller un repreneur de PME
 - Conseiller un repreneur de fonds de commerce
 - Conseiller un cédant d'entreprise
 - Maîtriser les bases de l'analyse financière
 - Calculer les besoins en financements et les optimiser
 - Conseiller les clients pour leurs financements

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

- 2- L'étude du livre « Les clés de la reprise d'entreprise » et établissements des documents (prévisionnel et business plan) spécifiques au projet.

Temps forfaitaire parcours et livre : 88 H

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le (la) porteur de projet a acquis les connaissances techniques qui lui manquaient pour devenir consultant en reprise et transmission d'entreprise. Il a aussi travaillé sur les comportements à adopter vis-à-vis des cédants, des repreneurs et des autres professionnels de la reprise transmission.

La réalisation du programme de formation personnalisé est facilitée par le suivi et le contrôle de la réalisation des formations par un consultant Forces spécialisé en R&T.

Un planning précis et individuel est mis en place pour que dans les deux mois, les objectifs aient été atteints.

- Il (elle) est formé(e) sur les points techniques qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour devenir consultant en reprise et transmission d'entreprise.

- Il (elle) possède toutes les clefs pour réussir son projet et notamment sur la vente de sa propre personne et sur la vente de ses prestations. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.

- Il a développé ses capacités d'écoute et d'empathie nécessaires pour traiter ces missions de R&T à forts enjeux. L'objectif de la formation personnalisée est la réussite du projet entrepreneurial individuel de chaque apprenant pour qu'il vive correctement de son activité.

Modalités pédagogiques :

11 parcours de formation accessibles pendant 6 mois.

Formation en ligne ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

1 210 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Possibilité d'effectuer des examens de validation de connaissances à la fin de chaque parcours. Ces examens sont notés. FORCES délivre une attestation de formation avec les notes à la fin de la formation.

L'attestation de formation est très utile aux porteurs de projets pour prouver leur sérieux, par exemple pour obtenir un financement bancaire ou pour négocier un crédit avec un fournisseur.

Prix de la formation avec attestation de formation : 1 595 € nets de TVA dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr